



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AC-06(08)

Niveaux de droits d'accès pour une exécution de code

Juill. 2026



Gestion des droits d'accès aux systèmes et données

Access Control

AC-06(08) – Niveaux de droits d'accès pour une exécution de code (PaF-)

Énoncés :

Empêcher les logiciels d'être exécutés à des niveaux de droits d'accès plus élevés que ceux des utilisatrices et utilisateurs qui exécutent les logiciels : [\[Affectation : logiciels définis par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

Dans certains cas, les applications ou programmes logiciels doivent être exécutés avec des droits d'accès élevés pour effectuer les fonctions requises. Toutefois, selon la fonctionnalité et la configuration des logiciels, si les droits d'accès requis pour l'exécution sont à un niveau plus élevé que les droits d'accès attribués aux utilisateurs de ces applications et programmes, les utilisatrices et utilisateurs peuvent recevoir indirectement des droits d'accès plus élevés que ceux qui leur ont été attribués.